



Accompagner les innovateurs locaux dans leur parcours, de la recherche au produit

Rapport 2021 sur
les centres d'appui
à la technologie et
à l'innovation (CATI)



Avant-propos

Le programme mondial de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) permet aux innovateurs des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition d'accéder à des informations technologiques contenues dans plus de 130 millions de documents de brevet publiés et dans des dizaines de publications scientifiques et techniques, et de les utiliser en vue de réaliser leur potentiel d'innovation. Généralement situés dans des offices de brevets, des universités, des centres de recherche ou des parcs scientifiques et technologiques, les CATI apportent une assistance aux innovateurs là où ils en ont le plus besoin.

Le passage de la recherche au produit est un véritable défi, et des connaissances techniques, ainsi que des compétences bien ancrées et des liens étroits entre les chercheurs, les entreprises et le gouvernement sont nécessaires pour tirer des résultats économiques de l'investissement dans la recherche. Les CATI facilitent ce passage en proposant d'importants moyens et des connaissances locales, ce qui leur permet d'être mieux connectés les uns aux autres. C'est dans ce contexte que la magie opère.

Le Directeur général,
Daren Tang

Le programme de CATI est administré par le Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation et le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Il soutient la mission de l'OMPI, qui consiste à aider les États membres à développer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation afin de stimuler les entreprises et la croissance économique, et les chercheurs et les innovateurs à utiliser la propriété intellectuelle pour le transfert de technologie et la croissance des entreprises.

Le programme de CATI se veut inclusif et en constante évolution, compte tenu des besoins et des défis qui se posent aux innovateurs. Avec la création de la Section du transfert de technologie au sein du département en 2021, le programme compte également fournir une plus grande variété de services en matière de transfert de technologie et d'innovation. Parmi ces services figurent l'élaboration de politiques institutionnelles de propriété intellectuelle, la gestion des droits de propriété intellectuelle, la commercialisation et la valorisation de la propriété intellectuelle, et le développement des compétences en matière de négociation, l'idée étant d'accroître les types de services et d'utilisateurs, et d'intégrer au programme de CATI des structures de transfert de technologie, notamment des bureaux de transfert de technologie, des parcs technologiques ou des pôles de propriété intellectuelle.

La Section du transfert de technologie renforce le programme en élargissant les types d'utilisateurs ciblés et en encourageant les interactions entre les innovateurs au sein des structures de transfert de technologie, afin que ceux-ci puissent partager leurs connaissances, leurs plateformes, leurs données d'expérience et leurs pratiques recommandées avec la communauté mondiale de l'innovation.